

CONFÉDÉRATION SUISSE

BUREAU FÉDÉRAL DE LA



PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

EXPOSÉ D'INVENTION

Publié le 1^{er} août 1940

Demande déposée: 7 septembre 1938, 18¼ h. — Brevet enregistré: 15 mai 1940.

BREVET PRINCIPAL

Henri COLOMB, Lausanne, et TAVANNES WATCH Co. S. A.,
Tavannes (Suisse).

Montre.

L'objet de la présente invention est une montre comprenant un paquetage compressible disposé entre un tube de la boîte et un organe de manœuvre dont une partie traverse ce tube. Cette montre est caractérisée en ce que ce paquetage est placé entre le pourtour extérieur du tube et la paroi d'une noyure de l'organe de manœuvre, repose sur un épaulement transversal d'un des deux éléments, tube et organe de manœuvre, et est serré contre cet épaulement par une pièce rigide assemblée à cet élément de façon que l'on puisse modifier sa position pour régler sa pression sur le paquetage et par conséquent celles qu'exercent les faces latérales de ce dernier sur le tube de la boîte et sur la paroi de la noyure de l'organe de manœuvre.

Le dessin ci-annexé représente, partiellement et à titre d'exemples, trois formes d'exécution de l'objet de la présente invention.

Les fig. 1 et 2 sont des coupes axiales des première et deuxième formes d'exécution dans lesquelles l'organe de manœuvre est

constitué par l'ensemble couronne-tige de remontoir d'un dispositif de remontage à main, dessiné en position de remontage. La fig. 3 est une coupe axiale de la troisième forme d'exécution, dans laquelle l'organe de manœuvre est un poussoir d'actionnement d'un mécanisme de chronographe.

En fig. 1, la boîte de la montre, partiellement représentée, comprend une carrure 1 et un tube 2 chassé dans cette carrure. La couronne 3 est vissée dans une tige de remontoir 4, dont la partie ajustée dans le tube 2 est rapportée. Dans la couronne et autour du tube est ménagée une noyure 5 occupée par un paquetage annulaire compressible 6, dont les surfaces latérales sont en contact, d'une part, avec la couronne et, d'autre part, avec le tube. 7 est une plaque rigide engagée à force dans le logement 5 dont elle constitue le couvercle. Cette pièce presse constamment le paquetage 6 contre l'épaulement formé par le fond du logement 5 et permet, en enfonçant davantage la plaque 7, d'augmenter cette

pression et, conséquemment, celle que les faces latérales intérieure et extérieure du paquetage exercent sur le tube, respectivement sur la couronne.

La pièce rigide 7 présente du côté du paquetage un rebord 7_a dont la surface intérieure est conique et agit sur le paquetage et contribue à le presser contre le tube.

Dans la forme d'exécution de la fig. 2, le paquetage est serré entre un épaulement transversal 13 fixé au tube (mais qui pourrait faire corps avec celui-ci) et une plaque rigide 15 chassée sur ce tube.

En fig. 3, 1 est la carrure de la boîte et 9 un tube chassé dans cette carrure et servant de guide au poussoir de chronographe 10 constitué par une tige 10_a et par un bouton 10_b. Dans un logement 11 de celui-ci est disposé, autour du tube, le paquetage 6 pressé également, de façon réglable, par une plaque rigide 7 formant couvercle. A la partie inférieure de la tige 10_a est vissée une vis 12, dont la tête a un plus grand diamètre que la tige 10_a et qui, tout en accouplant le poussoir à la boîte, est en contact permanent avec un levier, non représenté, du mécanisme de chronographe, placé lui-même sous la dépendance d'un ressort qui maintient constamment le poussoir dans sa position extérieure montrée en fig. 3: pour actionner le mécanisme de chronographe, on enfonce le poussoir à l'encontre du ressort.

La plaque rigide 7 pourrait être vissée et non pas chassée dans la couronne 3, respectivement dans le bouton 10_b. La pression sur le paquetage et, par suite, le degré d'efficacité de l'étanchéité peuvent donc être modifiés très simplement, s'il y a lieu, n'importe quand: en outre, pour cela, une seule pièce, à savoir la plaque 7, qui peut être mince, est nécessaire, ce qui permet de réaliser des couronnes et des poussoirs de hauteur réduite.

La partie ajustée dans le tube 2 de la première forme d'exécution et la tige 10_a de

la troisième pourraient ne faire qu'un avec la couronne 3, respectivement avec le bouton 10_b.

REVENDEICATION:

Montre comprenant un paquetage compressible disposé entre un tube de la boîte et un organe de manœuvre dont une partie traverse ce tube, caractérisée en ce que ce paquetage est placé entre le pourtour extérieur du tube et la paroi d'une noyure de l'organe de manœuvre, repose sur un épaulement transversal d'un des deux éléments, tube et organe de manœuvre, et est serré contre cet épaulement par une pièce rigide assemblée à cet élément, de façon que l'on puisse modifier sa position pour régler sa pression sur le paquetage et par conséquent celles qu'exercent les faces latérales de ce dernier sur le tube de la boîte et sur la paroi de la noyure de l'organe de manœuvre.

SOUS-REVENDEICATIONS:

- 1 Montre selon la revendication, caractérisée en ce que la pièce rigide est assemblée à l'élément susmentionné par chassage à force.
- 2 Montre selon la revendication, caractérisée en ce que la pièce rigide est assemblée à l'élément susmentionné par vissage.
- 3 Montre selon la revendication, caractérisée en ce que la surface de la pièce rigide présente une partie conique agissant sur le paquetage et contribuant à serrer celui-ci latéralement.
- 4 Montre selon la revendication, caractérisée en ce que le paquetage est disposé dans un évidement de l'organe de manœuvre, dont le fond forme l'épaulement susmentionné et qui est fermé par la pièce rigide, en forme de plaque, formant couvercle pour cet évidement.

Henri COLOMB.

TAVANNES WATCH Co. S. A.

Mandataire: A. BUCNION, Genève.

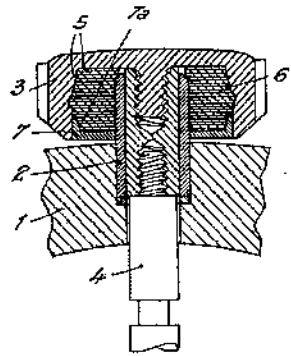


FIG. 1

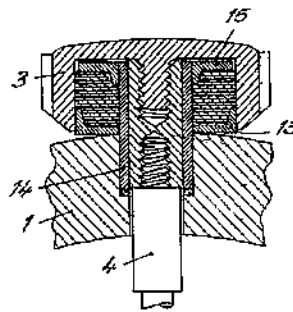


FIG. 2

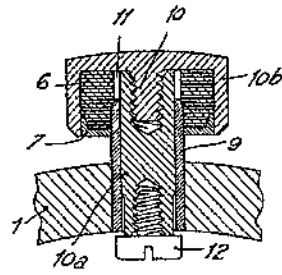


FIG. 3